

maturée d'Andronic ruina ces espérances, et dès le début du nouveau règne, la sébastocratorissa paraît être tombée en disgrâce auprès de son beau-frère Manuel. Une première fois, vers 1144, sur une dénonciation calomnieuse, elle fut internée au grand palais et exilée ensuite aux îles des Princes ; ses biens furent confisqués, ses enfants éloignés d'elle, et elle se plaint même d'avoir été maltraitée par les geôliers chargés de la garder. Elle réussit pourtant à se justifier, et on la rendit aux siens. Une œuvre de son poète ordinaire a célébré en termes émus son retour dans sa maison et la reconnaissance éclatante de son innocence. Pourtant, à tort ou à raison, la princesse inquiétait. De nouveau, vers 1148, elle fut accusée, cette fois, de conspirer contre la vie de l'empereur, et, sans enquête, sans jugement, elle fut éloignée d'abord de la capitale et ensuite emprisonnée au palais des Blachernes ; en même temps on lui retirait tous les privilèges et le costume même attachés à son rang impérial, et tristement elle pouvait dire : « Dans ce palais où jadis j'ai connu la prospérité, où j'ai brillé comme une fleur, je languis maintenant captive, et quand je me souviens des honneurs d'autrefois, des joies et des plaisirs passés, ma douleur s'accroît et le poids de mon malheur se décuple ». Elle resta là plus de dix mois, après quoi on la transféra malade au monastère du Pantocrator. Ce n'est qu'assez longtemps après, vers 1151, qu'à la suite de sollicitations pressantes, grâce à l'intervention de son fils et de son gendre auprès de l'empereur, elle obtint enfin des lettres de grâce. Encore dut-elle quitter Constantinople et accompagner en Bulgarie son fils Jean, chargé sans doute du gouvernement de cette province.